

Stratégie numérique de la Bibliothèque publique d'information 2019-2021

Table des matières

Stratégie numérique de la Bibliothèque publique d'information	1
2019-2021	1
STRATEGIE NUMERIQUE DE LA BPI 2019-2021	4
I. Rappel des axes stratégiques de l'établissement.....	4
et contexte	4
A- Les axes stratégiques de la Bpi	4
B- Le contexte des travaux 2019-2022 à la Bpi.....	5
C- Application des obligations légales sur l'accessibilité numérique	5
II. Les axes stratégiques numériques	6
A- Constituer une collection numérique de référence	6
1. Poursuivre la diversification des collections numériques	6
2. Négocier les droits en vue d'accès distants sécurisés.....	8
3. Focus sur l'InaTHÈQUE et les bases de presse	9
4. Conférences en ligne sur WebTV (et podcast), Youtube et Dailymotion.....	11
B- Signaler et donner accès	12
1. Améliorer la qualité des données.....	12
2. Mettre en place le nouveau catalogue public.....	15
3. Adapter les postes informatiques à l'évolution des usages.....	17
C- Des services innovants et collaboratifs au service des publics	18
1. Webmagazine <i>Balises</i> : une production de contenus de référence.....	18
2. Stabiliser les outils de diffusion numérique	19
3. Eurêkoi.....	20
4. Tympan, la nouvelle interface de consultation des documents sonores.....	21
5. La nouvelle appli du Cinéma du réel	21
6. La future interface de consultation des films.....	22
7. Une nouvelle appli Bpi.....	22
D- Des services innovants au service des professionnels	24
1. Le site « professionnels » de la Bpi	24
2. La plateforme de films documentaires <i>Les yeux doc</i>	26

4.	Une action de coopération sur le numérique : autoformation hors les murs	28
5.	La Bpi, un éditeur 100% numérique	29
E-	Eduquer, inclure, démocratiser et former tout au long de la vie.....	31
1.	Ateliers sur la pratique numérique	31
2.	EMI (Education aux médias et à l'information).....	32
3.	Machine à être un autre : démocratiser des formes novatrices d'accès à la culture grâce à la réalité virtuelle.....	35
4.	Autoformation à la Bpi	37
5.	En direction des personnes en situation de handicap	37
F-	Optimiser la communication	38
1.	Communication en ligne et réseaux sociaux.....	38
2.	Invitations numériques.....	39
3.	Livre d'or numérique	40
4.	Un nouvel agenda.....	41
G-	Optimiser la gestion	42
1.	SIF et SIRH.....	42
2.	L'Intranet : le portail <i>Synapse</i>	43
3.	Gestion électronique des documents GED.....	43
H-	Développer la culture numérique du personnel.....	44
	ANNEXE : texte réglementaire du MCC.....	46

STRATEGIE NUMERIQUE DE LA BPI 2019-2021

I. Rappel des axes stratégiques de l'établissement et contexte

Le présent document répond à la demande du Secrétariat général aux établissements publics dans le cadre de la stratégie ministérielle de transformation numérique. Sur la base d'un diagnostic de l'impact du numérique dans son contexte d'action, le document explique comment le numérique est mobilisé au service des missions de la Bpi, notamment sur l'offre de contenus et de services culturels. La temporalité concernée, 2019-2021, s'inscrit dans la phase de préparation et de début des travaux que connaît la Bpi pour son projet de rénovation.

A- Les axes stratégiques de la Bpi

1. Diversifier les publics sur place et à distance
2. Promouvoir la valorisation autour des contenus et des collections
3. Rénover la Bpi autour des thématiques structurantes
4. Accompagner le développement du numérique en bibliothèque
5. Développer la coopération avec les bibliothèques de lecture publique
6. Renforcer le(s) partenariat(s) avec le Centre
7. Optimiser les moyens au service des missions fondamentales

La stratégie numérique est à l'articulation de quasi tous ces axes stratégiques. Elle doit composer avec les caractéristiques de cet établissement. En effet, la Bpi est :

- encyclopédique,
- une bibliothèque d'actualité créée en 1977 qui ne conserve pas et ne prête pas,
- localisée dans le centre de Paris, mais sans avoir vocation à se substituer à l'action territoriale des bibliothèques municipales de la ville de Paris. En conséquence de quoi, la Bpi n'a :
- pas de spécialité dans un domaine thématique privilégié à exploiter,
- pour ainsi dire pas de patrimoine,
- pas de lecteur inscrit correspondant à un territoire.

Or, ce sont les trois points d'entrée qui, à ce jour, conditionnent bon nombre de propositions numériques des bibliothèques :

- Les bibliothèques patrimoniales numérisent le patrimoine libre de droit.

- Les bibliothèques spécialisées mettent en avant la « littérature grise », les travaux universitaires et les contributions qu'elles rassemblent.
- Les bibliothèques territoriales (surtout dans les pays anglo-saxons) créent des services ciblant les horizons d'attentes de populations bien identifiées et développent des services à distance, pendant numérique du prêt de documents physiques.

B- Le contexte des travaux 2019-2022 à la Bpi

La période retenue (2019-2021) correspond à la préparation et au début des travaux du projet de rénovation. Une grande part des forces de la bibliothèque sont mobilisées à cette fin. Les collections et services numériques pourront compenser, en partie, un accès réduit aux collections physiques selon les phases des travaux.

C- Application des obligations légales sur l'accessibilité numérique

L'accessibilité numérique concerne la consultation de toute information digitalisée indépendamment de son contenu et du moyen d'accès. Il s'agit bien d'adapter l'environnement virtuel que représente un site internet pour que les matériels et logiciels d'assistance puissent retranscrire les informations à l'utilisateur et que ce dernier puisse interagir, qu'il soit en situation de handicap sensoriel, physique, neurologique ou cognitif. Depuis 1997, la Web Accessibility Initiative (WAI) mise en place par le W3C, travaille à l'amélioration du web. Elle a édité des normes d'accessibilité depuis 1999 et en 2012, les recommandations de la Web Content Accessibility Guidelines (WCAG 2.0) ont été approuvées comme norme internationale ISO/IEC 40500. Les normes d'accessibilité se basent sur 4 principes : l'information doit être perceptible, utilisable, compréhensive et robuste.

En France, la loi 2005-12 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose dans son article 47 l'accessibilité des services de communication publique en ligne, qu'elle émane de l'Etat, des établissements publics qui lui sont rattachés ou des collectivités territoriales. La loi Lemaire de 2016 a étendu cette obligation aux délégataires de service public et le décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 l'impose aux entreprises dont le chiffre d'affaire atteint les 250 millions d'euros en France. En 2009, le référentiel général pour l'accessibilité des administrations (RGAA) a été mis en place. L'arrêté du 20 septembre 2019 introduit sa version 4 qui modifie sa dénomination pour en faire le référentiel général de l'amélioration de l'accessibilité. Il s'appuie sur les WCAG 2.1 reprises par la norme européenne EN 301 549 V2.2 (2018-08). Sa fonction est de formuler les modalités techniques d'accessibilité des services en ligne, applications incluses. 133 critères sont listés, répartis en trois catégories : A, AA et AAA. L'évaluation de la conformité se base sur le respect des 2 premières catégories (106 critères). Pour la mener, un audit contrôlant un échantillon de pages ciblées est réalisé. Une fois publiés, ses résultats sont valables trois ans hors toute refonte profonde du service en ligne. Le rôle du RGAA est aussi de promouvoir une démarche d'accessibilité globale sur le long terme et qui concerne tous les acteurs du numérique, techniques comme fonctionnels, par établissement. Ces derniers sont tenus, quelle que soit la situation au regard des critères du RGAA, d'éditer à l'issue de l'audit la déclaration d'accessibilité

énonçant la conformité ou non pour chacun de leur service en ligne et de réaliser un schéma pluriannuel d'accessibilité.

La Bpi travaille à la mise en conformité de ses services en ligne propres : l'interface de son catalogue a été réécrite en fonction des exigences de l'accessibilité numérique et représentera, lors de sa publication en 2020, une réelle avancée dans le monde des bibliothèques. La préparation du nouvel écosystème des 3 sites Internet emprunte le même chemin, c'est à dire une conception incluant l'accessibilité, celle-ci étant auditée à chaque étape de la mise en oeuvre.

II. Les axes stratégiques numériques

A- Constituer une collection numérique de référence

1. Poursuivre la diversification des collections numériques

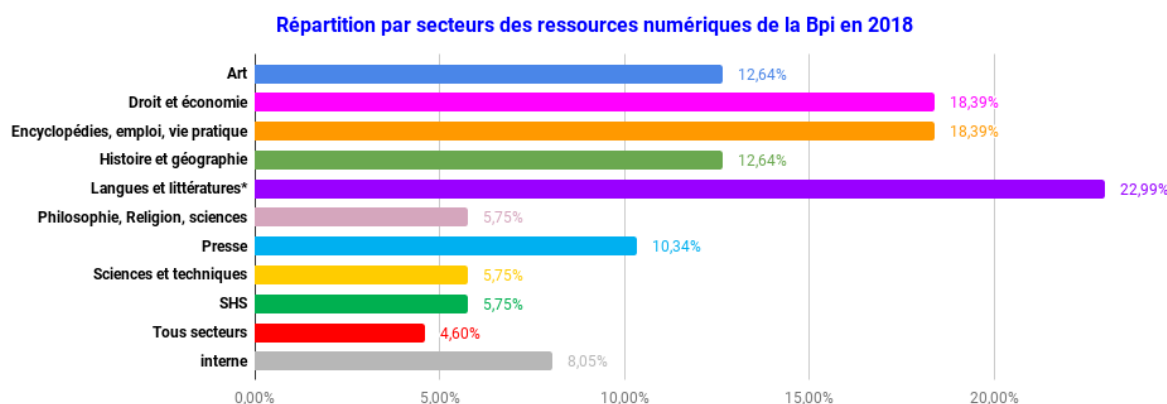
La diversification des collections numériques pour les bibliothèques de lecture publique a émergé après 2010 et s'est accentuée à partir de 2015, grâce notamment à l'apparition d'une offre éditoriale nouvelle. Elle doit être poursuivie, dans le respect des collections de référence, qui en constituent le socle.

Existant en 2019

La collection numérique de la Bpi est unique en France, en termes d'accès public (gratuit et sans formalité), de nombre et de diversité. Ces documents virtuels couvrent l'ensemble des domaines de la connaissance, de la vie pratique et des loisirs, et s'adressent à un panel allant du grand public au 1er cycle universitaire pour des bases plus spécialisées.

Cette collection généraliste et encyclopédique, qui complète et approfondit les fonds imprimés et multimédia, est prolongée de ressources numériques spécialisées en autoformation, musique et cinéma.

127 souscriptions à des ressources numériques ont été mises à disposition du public durant l'année 2018, dont 85 ressources en ligne et 42 cédéroms.



Un rééquilibrage des abonnements a été opéré depuis plusieurs années, en désherbant les ressources numériques selon des critères croisés : bibliographique pur (vs texte intégral), académique spécialisé (vs large public), ergonomie complexe (vs fluidité), modèles économiques et techniques inadaptés (vs modèles adaptés), pauvreté des services associés (vs qualité des services associés inclus), usage faible (vs consultation forte ou en croissance).

Les statistiques d'usage 2018 sont de 241 174 consultations (requêtes/recherches/sessions)

À ce titre, un important désherbage a été réalisé depuis 2015 : 29 abonnements en ligne n'ont pas été renouvelés, tandis que 9 nouveaux abonnements ont été souscrits dans le même temps, ainsi que de nombreux périmètres de collections élargis et le nombre d'accès simultanés étendu dès que possible, pour tendre vers l'illimité.

Les collections numériques de la Bpi sont constituées aujourd'hui de formats et de types de documents très divers, accessibles depuis des bases de données et des plateformes de plus en plus transversales en termes disciplinaires et d'organisation documentaire. Le document textuel y domine, à travers livres et périodiques en ligne notamment (94 101 au total en 2018), mais aussi sous forme de brèves, focus, références, modèles ou jurisprudences, par exemple. Les documents non textuels, qu'ils soient du son ou des images fixes ou animées, sont dernièrement devenus plus massivement présents. De plus en plus fréquemment, la mixité s'est imposée comme une norme.

Développement jusqu'en 2021

L'objectif recherché lors des souscriptions sera de proposer aux publics de la Bpi une offre numérique diversifiée, enrichie, accessible à grande échelle et interopérable.

Il se déclinera selon ces 4 axes :

- Maintenir une diversité en termes de centres d'intérêt, de niveaux, d'éditeurs, de langues, mais aussi de formats et de typologies documentaires.
- Veiller à l'enrichissement des collections numériques par des services numériques associés, qu'ils soient liés à des usages déjà connus dans d'autres sphères (alertes, notes, favoris, téléchargement, etc.) ou plus innovants.

- Convaincre les prestataires d'une accessibilité à grande échelle, pour que l'utilisateur final puisse choisir son type d'accès (fixe ou nomade sur place, à distance) et son matériel et logiciel d'accès (via tout appareil connecté, et tout navigateur)
- Rechercher l'interopérabilité des données et des services, afin de les intégrer dans le catalogue et le système d'information.

2. Négocier les droits en vue d'accès distants sécurisés

Les usagers et les usages de la documentation sont devenus de plus en plus nomades, sur des temps et des espaces de plus en plus éclatés. Les ressources numériques permettent de nouveaux services et de nouvelles modalités. La Bpi dispose de ressources en ligne pour lesquelles l'accès distant (ou hors les murs) est autorisé, ou pourrait l'être sous conditions.

Le besoin est de rendre ces ressources accessibles à distance aux usagers reconnus de la Bpi, afin de s'adapter aux usages de consultation évolutifs de notre époque et de notre environnement.

Existant en 2019

Depuis plusieurs années, les négociations avec les éditeurs et fournisseurs de documentation numérique intègrent deux questions, qui contribuent à l'éligibilité des ressources souscrites à un accès élargi : les droits d'accès distants et un nombre d'accès simultanés si possible illimité.

Sur 83 ressources éligibles à la négociation d'accès distants, la situation 2019 est la suivante :

- Accès distant effectif : 4

Ces accès distants ont été mis en place sans organisation technique particulière de la Bpi.

Pour 3 d'entre eux (*Bibliovox*, *Numérique premium* et *Izneo*), les usagers se créent un compte sur la plateforme de l'éditeur, celui-ci étant lié au numéro d'abonné de la Bpi. Ils accèdent ensuite aux ressources en ligne 7j / 24h tant que la Bpi est abonnée.

Pour le 4^{ème} (*PressReader*), les usagers peuvent télécharger des numéros de titres de presse, dans les murs de la Bpi, via l'application de l'éditeur. Dans les 7 jours qui suivent, les usagers ont accès à distance à l'intégralité de la base.

- Accès distant interdit : 10

L'éditeur interdit expressément l'accès à distance à la ressource qu'elle commercialise, soit par principe général, soit aux bibliothèques de lecture publique.

- Accès distant autorisé sous conditions techniques : 30

La principale condition technique consiste à disposer d'un système sécurisé d'accès hors les murs au serveur du prestataire. Cette sécurisation requiert de définir et d'organiser le périmètre d'ayants droits à desservir, et de mettre en place pour ces derniers une authentification au site de la Bpi.

- Accès distant autorisé sous conditions financières et techniques : 4

À cette date, 4 ressources disposent d'une possibilité d'accès distant sécurisé, mais celle-ci n'est pas incluse dans l'abonnement souscrit par la Bpi.

- Accès distant autorisé sous conditions (à déterminer) : 8

Analyser les conditions requises.

- Inconnu : 27

Connaître et négocier les droits d'accès hors les murs.

Développement jusqu'en 2021

La négociation des droits d'accès distant se poursuivra, ainsi que le passage d'un nombre d'accès simultanés restreint à des accès illimités, afin de ne pas entraver la mise en œuvre de ce mode d'accès par des connexions refusées.

Ce travail passe par :

- l'analyse des licences, des CGU ou des contrats qui régissent les droits et interdictions appliqués aux ressources.
- la négociation directe avec l'éditeur ou le fournisseur de données et de services pour, dans l'idéal, inclure le droit d'accès distant dans l'abonnement déjà souscrit, ou, a minima, déterminer un tarif soutenable pour ce faire. Le travail de RéseauCarel en la matière constitue un appui de première importance.
- la révision des clauses d'accès et d'utilisation des ressources électroniques dans les marchés négociés, au fur et à mesure de leurs renouvellements.

3. Focus sur l'InaTHÈQUE et les bases de presse

Existant en 2019

Suite à la mise en place d'une convention avec l'Ina fin 2016, l'espace presse de la Bpi a bénéficié de l'installation de deux bornes **InaTHÈQUE**, donnant accès sur place à des archives et à des documents d'actualité numérisés. La partie "Kiosque" donne accès à 11 chaînes de télévision d'actualité en continu et aux flux de 5 stations de radio. Les "Collections Ina" proposent près de 50 000 documents numérisés - magazines, documentaires, feuilletons ou émissions télévisés. Par ailleurs, 14 000 sites internet conservés au titre du Dépôt légal de l'audiovisuel sont également consultables, tout comme 20 000 comptes de réseaux sociaux et plateformes vidéo archivés. Cette offre a trouvé son public puisque plus de 1200 sessions et près de 5000 visionnages ont été comptabilisés depuis 2017.

La Bpi propose également l'accès à des **bases de données de presse et à des sites d'information tout-en-ligne, appelés *pure-players***. Cette offre complète l'offre papier de l'espace presse.

L'accès est possible sur place via les ordinateurs de la Bpi, mais aussi via les appareils mobiles et ordinateurs des usagers et à distance, pour la base PressReader. L'accès via les appareils des usagers est possible via le wifi de la Bpi, qui est gratuit, en passant par la page *L'Autre internet* : <https://www.bpi.fr/sites/SiteInstitutionnel/home/informations-pratiques/les-services/lautre-internet/bases-de-donnees-presse.html>

Des bases de données donnent accès à des collections rétrospectives de presse, à l'instar de **Vogue archive** ou de **Economist, the historical archives**.

Concernant la presse du jour - quotidiens, magazines, revues - et ses archives, la base de données **Europresse** donne accès à plus de 10 000 sources d'information françaises et étrangères, généralistes et spécialisées. Plus de 300 000 documents sont ajoutés chaque jour permettant l'accès à plusieurs décennies d'archives. Les usagers peuvent lire, télécharger et s'envoyer des articles par mail.

La base **Cairn Info** comprend des titres de magazines comme *Alternatives économiques*, *Alternatives internationales*, *Le Monde Diplomatique* ou *L'Histoire*.

Le kiosque en ligne **Pressreader** permet d'accéder à près de 3 500 titres internationaux dans plus de 60 langues, du *Washington Post* aux *Echos*, *Paris Match* ou *Elle*. C'est aussi une application qui permet de télécharger sa propre sélection de titres sur ses appareils mobiles et de consulter l'intégralité des titres proposés à distance.

Enfin, la base **Généralis** permet de repérer des articles présents dans plus de 200 revues et magazines francophones et de faire le point sur des questions de société, d'histoire, de culture avec ses dossiers thématiques à télécharger.

L'offre de presse électronique de la Bpi prend également en compte les nouveaux formats et les médias émergents. Depuis 2015, une politique d'abonnement à des pure-players (comme Mediapart) s'est mise en place, corrélée aux négociations réalisées par le réseau national Carel.

Le site d'information **Arrêt sur Images** propose des enquêtes et chroniques quotidiennes et tire également partie des contenus multimédias, tout comme le site d'actualité **Les Jours**, basé sur un format narratif calquant la succession d'épisodes d'une série. Enfin le site **News Tank Culture** étoffe l'offre numérique culturelle en proposant des contenus sur les actualités de la musique, du spectacle vivant, des musées, monuments et patrimoines.

Les personnes atteintes de handicap bénéficient sur place d'une offre de 25 titres de presse française, accessibles aux personnes déficientes visuelles ou non voyantes via **Vocale Presse**.

La presse ancienne est encore bien consultée sur microfilms. La Bpi s'est dotée de deux appareils lecteurs-numériseurs de microformes, dans l'optique de pouvoir numériser des pages tirées de microformes et de les envoyer par mail. Cette offre rencontre un succès important, avec plusieurs centaines de pages téléchargées par mois et rend un service important.

Les bases de données de presse et pure-players sont très consultées : 55 741 consultations ont été enregistrées en 2018, sur un total de 240 190 consultations - bases de données confondues. Cela signifie que plus de 20 % des consultations de bases de données concernent les bases de données de presse.

Les usagers ont connaissance de cette offre grâce à la médiation des agents postés en salle de lecture, grâce aux visites des espaces et grâce aux ateliers numériques - notamment l'atelier *Je lis la presse en ligne*. Les ateliers *Info / intox* menés dans le cadre de l'Éducation aux médias, permettent aussi de faire découvrir cette offre aux élèves du secondaire et d'utiliser les bases de presse dans le cadre de recherches.

La programmation culturelle de la Bpi rend également cette offre visible. Les rencontres *Profession reporter et Profession journaliste*, qui se tiennent au cœur des collections de presse, mettent en avant les documents de ce secteur. Un partenariat a été mené avec le pure-player *Les Jours* pour l'élaboration du cycle *Reportage, état des lieux* (2016-2017). Des personnalités des médias à l'instar de Daniel Schneidermann, créateur du site **Arrêt sur images**, ont aussi contribué à une mise en avant de la documentation électronique et à des réflexions sur ses enjeux pour les journalistes et le public.

Développement jusqu'en 2021

Une mise à jour des bornes InaTHÈQUE est prévue d'ici 2020. Elle portera à la fois sur une mise à jour du logiciel et sur l'enrichissement du contenu proposé. Une mise en avant des bornes pourrait être réalisée à l'occasion de temps forts, à l'instar de la *Semaine de la presse à l'école* ou de la *Nuit de la lecture*, afin de faire connaître plus largement les contenus numérisés.

Un meilleur signalement des bases de presse et des médias, grâce à la refonte du portail documentaire et à la refonte de la rubrique Presse du site web est en cours. Le portail documentaire comprendra ainsi un véritable parcours médias, mettant aussi bien en avant l'offre papier que l'offre électronique de presse et d'actualité. La refonte de la rubrique Presse permettra quant à elle de signaler à la fois les collections de la Bpi et de pointer vers des ressources externes pertinentes - comme les sites **Retronews** ou **Gallica**.

4. Conférences en ligne sur WebTV (et podcast), Youtube et Dailymotion

Existant en 2019

La Bpi organise de nombreuses manifestations culturelles, dans divers domaines de connaissance (langue et littérature, sociologie, politique, urbanisme, histoire, étude des médias, psychanalyse, etc.). Axée sur l'actualité (éditoriale, culturelle, sociale, politique, internationale, etc.) et le soutien à la création contemporaine (littéraire et artistique), articulée à la valorisation des collections qu'elle rassemble et propose à son public, la programmation de la Bpi est construite pour le public in situ et à distance. Elle prend différentes formes (cycles de conférences, ateliers et masterclass, lectures à haute voix, rencontres et débats, cinémas, etc.) et revêt différents formats (paroles, expositions, cinémas, expérimentations) dont certains sont propices à la communication à distance via les réseaux numériques, prolongeant ainsi la tenue de l'événement in situ dans une temporalité plus longue et décuplant la diffusion des événements culturels, qui sont aussi des outils et des propositions pour informer, cultiver, éduquer les différents publics dans un souci de construction d'un parcours de formation tout au long de la vie. La bibliothèque numérique ainsi créée vient enrichir la proposition documentaire existante dans la bibliothèque en offrant une actualisation constante des recherches et des problématiques contemporaines, et proposer à distance de nouveaux modes d'accès à l'information et la culture.

La webtv/webradio de Balises propose à la fois les enregistrements vidéos et audios des manifestations organisées par la Bpi, permettant au public présent de les retrouver et au public distant de les

découvrir, et des contenus produits par le service Webmagazine pour *Balises*. La mission de diffusion du savoir de la Bpi autour de l'actualité trouve ainsi son prolongement dans un outil adapté aux usages actuels, la vidéo restant le format plébiscité sur le web par les internautes. Des podcasts thématiques ont été développés en plus des podcasts sur les dernières mises en ligne et leur succès incite à réfléchir à une production originale par l'équipe du webmagazine sous ce format.

Les consultations 2018 sont les suivantes :

- Nombre de visites : 66 900
- Nombre de pages vues : 31 128
- Nombres total de téléchargements (audio + vidéo) : 9 669
- Nombre de consultations de podcasts : 436 163

Par ailleurs, les vidéos sont également diffusées sur la plateforme Youtube de la Bpi et sur Dailymotion, dans une moindre mesure.

Sur Youtube, une réorganisation de l'information sous forme de playlists thématiques et régulièrement actualisées a été entreprise en 2018 et devrait se poursuivre en 2019, qui permet de mieux mettre en valeur l'actualité de la programmation de la Bpi et la synergie des contenus documentaires produits sur les thématiques abordées.

Un travail sur le sous-titrage des vidéos, nécessaire dans le cadre de l'accessibilité, a également été initié en 2018 et se poursuivra en 2019.

<http://webtv.bpi.fr/>

Développement jusqu'en 2021

L'interface de la webtv/webradio doit être repensée afin de concilier la diffusion de contenus longs comme les rencontres filmées, et des contenus documentaires plus courts réalisés pour le webmagazine. L'interface actuelle offre peu de propositions prédéfinies qui permettraient au public de comprendre ce que la base leur offre. En dehors de la page de podcasts, seul le moteur de recherche permet d'explorer les nombreuses vidéos et enregistrements sonores. Une réflexion sera donc menée en 2019 pour voir comment faire évoluer cette interface pour la rendre plus attractive tout en s'intégrant aux contraintes de l'outil et de l'hétérogénéité des contenus qu'elle propose. La mise en œuvre de cette nouvelle proposition pourrait être lancée en 2020, en même temps qu'un audit d'accessibilité de la plateforme.

B- Signaler et donner accès

1. Améliorer la qualité des données

L'ouverture et l'alignement des données constituent un chantier commencé depuis 2014 avec le projet Concordance. Il se poursuit sur la période 2018-2020 en exploitant les outils informatiques développés ces dernières années.

La recherche documentaire est actuellement proposée sous le nom de « Catalogue » à l'adresse <http://catalogue.bpi.fr>. Le catalogue offre différents modes de recherche et d'accès aux collections de la Bpi, constituées de ses propres fonds, ainsi que des résultats de différentes bases moissonnées. L'ensemble documentaire ainsi constitué renvoie actuellement à plus de 2 857 000 résultats. La nouvelle interface ne dépendra pas d'un projet particulier de type CMS, mais utilisera des langages standards du web.

Les données 2018 de consultation sont les suivantes :

- Requêtes dans le catalogue : 40 763
- Utilisations du compte lecteur : 3 852

En 2016, le processus de refonte complète de l'interface du Catalogue a été engagé, en termes de fonctionnalités, d'ergonomie et de graphisme. 3 objectifs ont été fixés :

- Simplification ;
- Amélioration de l'accès aux ressources électroniques ;
- Mise en conformité de l'accessibilité numérique du Catalogue selon le Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) v 3.0 2017.

Existant en 2019

Le projet Concordance (2014-2016) a consisté en une révision en profondeur des données du catalogue de la Bpi en les alignant autant que possible sur celles de la BnF et en se dotant d'outils qualité afin d'anticiper les évolutions de formats, d'étendre les possibilités d'exposition des données et de garantir l'interopérabilité des systèmes, le tout dans une perspective de mutualisation de la production de données au niveau national.

Il a déjà permis d'aligner les référentiels de données de la Bpi avec ceux de la BnF, de mettre en place des outils de récupérations de données de la BnF et de l'Abes, ainsi que des outils de vérification et d'amélioration de la qualité des données.

Développement jusqu'en 2021

Il s'agit de reprendre et d'approfondir le travail de la Concordance en exploitant et en améliorant les outils de celle-ci, afin de préparer la transition bibliographique, enjeu d'actualité :

- parution en 2017 du modèle IFLA-LRM
- un calendrier commun adopté par la BnF et l'Abes pour la transition bibliographique
- FRBRisation rétrospective des catalogues des agences bibliographiques : mise à disposition par la BnF d'1 million de notices d'œuvres en janvier 2019.
- la réforme du langage d'indexation Rameau, qui modifie en profondeur sa syntaxe, entre en application en janvier 2019.

Dans ce cadre, les points d'amélioration vont porter sur :

- la mise en œuvre de la réforme du langage d'indexation Rameau (modification de masse de notices bibliographiques et autorités, formation en interne de tous les catalogueurs)
- les notices des périodiques avec un nouvel import de masse depuis le SUDOC
- de nouveaux imports de masse de notices bibliographiques depuis la BnF
- un approfondissement des possibilités d'alignements via le logiciel Bibliostratus (mis à disposition par la Transition bibliographique)
- la poursuite de l'alignement et du nettoyage des autorités Bpi
- la mise en œuvre progressive des évolutions du format Unimarc en lien avec la transition bibliographique
- une amélioration des outils de contrôle qualité existants
- la mise en place de routines de contrôle de masse et de tâches planifiées de détection d'erreurs et/ou de nettoyage.

Tout ce travail est rendu possible par l'implication de la Bpi dans les instances de normalisation et groupes de travail nationaux (Groupe Systèmes et Données de la Transition Bibliographique, Comité Français Unimarc, Groupe Concepts, Lieux, Temps) qui lui permet d'être informée et d'intégrer rapidement les nouvelles normes dans son catalogue.

2. Mettre en place le nouveau catalogue public

Deux objectifs liés à l'exposition des données sont regroupés au sein d'un projet global de nouveau catalogue public portant aussi bien sur l'infrastructure et le schéma des données (en interne) que sur l'interface publique (avec un prestataire).

2.1 Finaliser les différentes briques du schéma de données et de l'infrastructure du nouveau catalogue public 2019

Le projet de nouveau catalogue public comprend la refonte de l'ensemble du schéma de données et de l'infrastructure du catalogue public (datawarehouse, moissonneur, webservices). Cette refonte est conduite en interne de concert avec l'équipe de développeurs de la Bpi (DSI - Service Etudes et projets)

Existant en 2019

La refonte des briques internes du catalogue public a commencé en 2016 avec la modélisation d'un nouveau schéma de données. Ce travail, poursuivi en 2017 et 2018, s'est concrétisé à travers la mise en place d'une nouvelle base de données dans le datawarehouse et d'un nouveau moissonneur permettant désormais la récupération de données de sources plus nombreuses et variées (notamment au format Kbart depuis janvier 2019). Un premier prototype d'interface de back office a également été développé et mis en place en 2018 afin de permettre l'administration courante de ces nouveaux outils. Le travail sur les nouveaux webservices de recherche commencé en 2018 se poursuit au premier semestre 2019.

L'année 2018 a vu également la mise en production d'EdgarM (entrepôt de données multimédias) et l'intégration du moissonnage de cet entrepôt au nouveau schéma du catalogue public.

Développement jusqu'en 2021

Il s'agit de finaliser les briques d'infrastructure du nouveau catalogue public en mettant en place notamment les nouvelles fonctionnalités attendues pour le nouveau catalogue.

Les actions à mener dans le cadre de ce projet concernent :

- La mise en place des nouvelles fonctionnalités du moissonneur : homogénéisation des données, mappings et exclusions.
- La diversification des formats de données moissonnées (notamment : Onix et Csv)
- La mise en place du moissonnage OAI du Webmagazine et des sites de la Bpi
- La finalisation des webservices et l'ajustement de la pondération pour l'affichage des résultats de recherche
- La consolidation de l'interface back-office (actuellement au stade de prototype)

- La mise en place d'outils d'alertes et de reporting afin de surveiller le fonctionnement de la nouvelle infrastructure et d'effectuer une veille qualité sur les données du catalogue public
- L'étude de faisabilité d'un moissonneur différentiel
- L'étude de faisabilité de l'exposition des données du catalogue (la Bpi comme source de données)

2.2 Mettre en place la nouvelle interface du catalogue public 2020

Dernière brique du projet, la nouvelle interface est la partie du catalogue qui sera visible par le public. Cette interface sera réalisée par un prestataire extérieur.

Les objectifs de cette nouvelle interface sont les suivants :

- La simplification de l'interface (affichage et navigation)
- L'accessibilité numérique : mise en conformité avec le RGAA (Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations)
- L'amélioration de l'accès aux ressources électroniques via le catalogue

Existant en 2019

A la suite d'une étude de graphisme (réalisation de maquettes) et d'une étude d'ergonomie effectuées en 2016, un marché pour l'intégration graphique a été lancé début 2018 (l'année 2017 ayant été consacrée aux développements internes). Ce marché ayant été déclaré infructueux, un deuxième marché a été lancé au deuxième semestre 2018 à l'issue duquel a été choisi le prestataire pour réaliser l'interface. Le travail avec le prestataire retenu a commencé en janvier 2019.

En complément de cette prestation d'intégration graphique, fin 2018, la Bpi a fait le choix d'une société qui effectuera pour elle un audit de la nouvelle interface graphique en termes d'accessibilité numérique afin de s'assurer que celle-ci est en conformité avec le RGAA. L'activité de la société d'audit a démarré en janvier 2019 conjointement avec celle du prestataire d'intégration graphique.

En interne, le travail de spécifications s'est poursuivi en 2018 afin de définir les comportements souhaités de l'interface, notamment au niveau des parcours spécifiques (Autoformation, Cinéma, Revues et actualités).

Développement jusqu'en 2020

Il s'agit de faire réaliser et de mettre en production la nouvelle interface graphique du catalogue public. Cela passe par le raccordement de l'interface à notre infrastructure interne, par la validation des fonctionnalités requises, par la conformité en termes d'accessibilité numérique et par l'accompagnement au changement pour les collègues et les utilisateurs finaux.

Les actions à mener dans le cadre de ce projet sont les suivantes :

- Orienter et accompagner le travail avec le prestataire pour la réalisation de l'interface graphique : spécifications et définitions fonctionnelles.
- Recetter les livrables rendus par le prestataire pour l'interface graphique : tests et validations des différents éléments de l'interface.
- Mettre en œuvre l'audit d'accessibilité numérique et s'assurer que le prestataire d'intégration graphique se conforme aux préconisations de la société auditrice en la matière.
- Mettre en place un outil statistique pour le recueil d'informations sur la consultation du catalogue.
- Former les utilisateurs professionnels à la nouvelle interface du catalogue.
- Mettre en place des formations à la recherche documentaire sur la nouvelle interface du catalogue pour les usagers.

3. Adapter les postes informatiques à l'évolution des usages

Existant en 2019

Au printemps 2017, l'accès aux postes informatiques de la bibliothèque a été repensé dans un souci d'adaptation aux usages numériques. L'accès à Internet n'est plus limité à 84 postes accessibles pour 40 minutes grâce à un ticket, mais ouvert sur la grande majorité des postes.

Les ressources numériques payantes sont beaucoup plus ouvertes sur le web (et largement devenues aussi multimédia, avec images fixes et animées, formats divers). Elles sont liées à d'autres ressources et services de l'Internet libre (messageries, prise de note en ligne, impression via le cloud etc.). C'est donc dans un souci de décloisonnement de l'offre numérique qu'une plus large ouverture sur Internet a été engagée. Elle s'est traduite par une optimisation maximale de l'usage des 285 postes informatiques.

Développement jusqu'en 2021

Pendant la première phase des travaux, certains espaces seront inaccessibles et le nombre de postes informatiques passera de 285 à 150 en phase 1, 117 en phase 2.1 et 162 en phase 2.2

Dans les espaces rénovés, le nombre total de postes sera de 257. Il s'agira alors d'assurer une meilleure rotation des usagers sur les postes grâce à la mise en place d'un système de limitation de la durée des sessions. C'est pourquoi, la recherche de solutions pour y parvenir se poursuivra jusqu'en 2020.

C- Des services innovants et collaboratifs au service des publics

1. Webmagazine *Balises* : une production de contenus de référence

Dans le cadre du projet d'établissement, la médiation numérique de la bibliothèque repose sur un projet principal : le webmagazine. Celui-ci est une réponse à la faible présence des bibliothèques sur le web alors même que le web est la première source d'information des usagers. Les compétences des bibliothécaires en matière de sélection d'une information fiable et pertinente, la valorisation des collections proposées par les institutions, sont au cœur des contenus produits par l'équipe du Webmagazine.

Existant en 2019

Balises, le webmagazine de la Bpi est en ligne depuis 2014. Sa ligne éditoriale a été resserrée en 2017 afin de la rendre plus lisible au public, en particulier au public de la Bpi, en recentrant les sujets traités sur les sujets abordés par l'animation culturelle et les grandes médiations proposées dans les espaces.

Dans ce contexte, *Balises* a mis en œuvre en 2018 plusieurs dossiers qui ont accompagné ces rencontres en les enrichissant par des contenus documentaires complémentaires. Pour mieux coller aux usages du public sur le web, l'équipe de contribution a été également restreinte et se forme à la réalisation de contenus plus multimédias.

Les consultations 2018 sont les suivantes :

- Nombre de visites : 350 717
- Nombre de pages vues : 426 720

C'est également avec l'objectif de s'adapter aux usages nouveaux et de fédérer des communautés d'intérêt que le service Webmagazine coordonne des pages thématiques sur les réseaux sociaux depuis 2017 : *Tu vas voir ce que tu vas lire* (littérature), *Sitting Bulles* (bande dessinée), *Pour une poignée de docs* (cinéma documentaire). Ces pages Facebook sont complétées par deux pages « sœurs » sur Instagram pour la littérature et la bande dessinée.. Enfin, la complémentarité entre le magazine en ligne et le magazine papier qui préexistait arrive à une fusion des deux médias en 2019 avec un même titre et deux supports différents,

le magazine papier permettant au public sur place de découvrir le magazine en ligne et réciproquement.

Développement jusqu'en 2021

La réflexion sur la complémentarité du papier et du web doit se poursuivre jusqu'en 2020 avec la mise en œuvre d'une maquette revisitée pour le magazine papier en octobre 2019, sous le même titre de *Balises*. Cette réflexion portera sur la manière de communiquer avec le public pour chacun des deux supports : quelle diffusion, à quel moment, avec quels objectifs. Elle portera également sur les objectifs généraux de l'établissement en renforçant ses contenus sur l'éducation aux médias et sur l'éducation à l'image, avec la création de formats pédagogiques, attractifs et en phase avec les usages des publics. Enfin, elle continuera de mieux valoriser le lien de ce média avec les actions au sein de la Bpi et dans la perspective de la bibliothèque rénovée en imaginant des liens plus directs entre la médiation numérique et la médiation physique.

La production de contenus informationnels par les bibliothèques est un phénomène récent, auquel de plus en plus de bibliothèques sont attentives (cf. le webmagazine *L'influx* de la bibliothèque municipale de Lyon). Un partage d'informations, d'expériences et de formation existe autour de *Balises*. Une forme de coopération pourrait à terme se concrétiser si plus d'établissements se montraient intéressés.

Le développement et l'évolution des identités thématiques numériques sur les réseaux sociaux seront également évalués et les réorientations ou renforcements nécessaires pourront être réalisés en suivant ces mêmes objectifs.

2. Stabiliser les outils de diffusion numérique

Le CMS de publication choisi lors de l'appel d'offre en 2013 a posé de nombreux problèmes de performances et de dysfonctionnements depuis sa mise en place. La défection du prestataire principal a précipité la décision de migrer les sites de la Bpi sous un nouveau CMS en OpenSource et à la technologie éprouvée.

Existant en 2019

La migration du CMS a demandé de définir budgétairement, juridiquement et fonctionnellement le cadre du projet. Celui-ci est porté par la responsable du service Webmagazine en collaboration avec la DSI. Deux cahiers des charges sont rédigés pour être intégrés à deux appels d'offre d'une même unité d'œuvre au début 2019 : l'un pour l'analyse et l'export des données existantes, l'autre pour la reconstruction des sites et l'import des données. L'analyse des offres, le choix des prestataires, les spécifications et le recettage occuperont donc l'ensemble de l'année 2019 et sans doute le début de l'année 2020.

Développement jusqu'en 2021

Lorsque les infrastructures techniques seront à nouveau stabilisées, une réflexion pourra être menée sur la modification des arborescences, des accès et une éventuelle refonte graphique des sites web. Certaines évolutions devraient pouvoir être réalisées plus simplement dans le cadre du nouvel outil choisi et si le projet s'accompagne d'une montée en compétence des équipes informatiques sur cet outil web.

3. Eurêkoi

Un travail sur la qualité des réponses et une animation renforcée du réseau de coopération

Existant en 2019

Eurêkoi, service de réponses à distance en réseau, piloté par la Bpi depuis 2005, propose depuis 2016 deux services complémentaires aux usagers :

- Une réponse documentaire à toutes les questions (à l'exception des consultations juridiques ou médicales), gratuite et en 72h maximum.
- Une recommandation en fiction (livres, bandes dessinées, séries TV, films)

En 2018, le réseau se compose de 30 partenaires pour la France et 21 supplémentaires pour le réseau de Belgique francophone qui a adhéré à Eurêkoi en 2015.

Les statistiques 2018 sont les suivantes :

- 8534 réponses apportées (en documentaire et fiction)
 - dont 3290 conseils en fiction
 - dont 5 244 conseils en documentaire
- + 2% de questions traitées par rapport à 2017
- Une réponse est vue 852 fois en moyenne par les internautes
- 94 % des utilisateurs sont satisfaits à la fois de la réponse reçue et du délai

La stratégie de communication développée en 2018 s'est recentrée sur les besoins de visibilité au niveau local du service Eurêkoi, afin de valoriser le service rendu par les partenaires sur leur territoires et de contribuer au dynamisme du réseau.

Par ailleurs, le renouvellement des conventions à l'échéance de l'été 2019 doit également permettre de faire un bilan plus personnalisé avec certains partenaires afin de réévaluer leur investissement dans le service et mettre en place des actions complémentaires de formation, de proposer des outils de réponse adaptés aux différentes structures. L'objectif est de renforcer la qualité des réponses apportées dans Eurêkoi et de mettre en avant la valeur ajoutée que représente la médiation numérique par des bibliothécaires professionnels versus les algorithmes développés par les acteurs du web.

L'hétérogénéité du réseau, des compétences et des ressources, implique un investissement accru de la Bpi dans son action d'animation et dans son rôle d'harmonisation du service.

Développement jusqu'en 2021

En plus des campagnes annuelles de communication à mener en accord avec les partenaires et en fonction des temps forts repérés dans les usages du service, d'autres actions pourront être accueillies pour accroître la visibilité du service.

Les outils utilisés pour rendre le service doivent être réactualisés, stabilisés et mis aux normes d'accessibilité, notamment en ce qui concerne le site web du réseau, mais aussi les formulaires proposés aux usagers. Une réflexion à la fois intellectuelle et technique sur la capitalisation possible dans le volet recommandation du service doit également être entreprise afin de contribuer à sa visibilité et à sa pérennité.

4. Tympan, la nouvelle interface de consultation des documents sonores

Au second semestre 2019 sera déployée Tympan, nouvelle interface de consultation des documents sonores de la Bpi, accessible sur tous les postes informatiques de la bibliothèque ainsi que sur les équipements personnels des usagers via le wifi de l'établissement. Le déploiement de cette interface répond à deux problématiques.

C'est d'abord l'aboutissement logique d'une série d'évolutions des modes de diffusion des documents sonores au sein de la Bpi : CD installés dans les platines mises à disposition des usagers dans un premier temps ; CD placés dans des robots dans un second temps et appelés par les usagers depuis un poste informatique. Plus récemment, la collection de CD a été dématérialisée et les documents sont désormais diffusés au format MP3. Par ailleurs depuis 2019, la Bpi acquiert également des documents sonores directement au format MP3.

C'est également pour la bibliothèque une volonté de s'adapter à l'évolution des modes d'écoute de la musique : accessible via tout terminal informatique connecté au wifi, la musique à la Bpi est désormais nomade et non plus consultable uniquement sur des postes de travail informatiques de la bibliothèque. La bibliothèque entend ainsi renouveler l'intérêt de son public pour ses collections sonores :

- en facilitant la recherche des documents par l'enrichissement de ses métadonnées : l'interface dialogue en effet avec des bases de références discographiques en ligne ; les données ainsi importées dans l'application enrichissent celles du catalogue et permettent des recherches à la fois plus précises et plus rapides, comme le proposent les moteurs de recherche d'interfaces comme Deezer ou Spotify ;
- en proposant des conditions d'écoute plus variées et plus confortables (en révisant, le temps d'une pause...);
- en associant les usagers, invités à se créer un compte et à organiser leur espace personnel (sélection de favoris, création de playlists...).

5. La nouvelle appli du Cinéma du réel

Pour la 41^{ème} édition de 2019, le festival Cinéma du Réel a souhaité se doter d'une application. Devant le nombre de séances proposées et fort du constat qu'il est nécessaire d'avoir un intermédiaire en terme de communication entre le site internet et les documents *prints* il a été proposé de développer une application spécifique. Dans ce cadre, Eventival qui développe la base de donnée du festival a mis à disposition son service "Application" qu'il était donc facile de relier avec les fiches films stockées dans la base de données. Il s'agit d'une application dédiée au festival à destination du grand public et des professionnels pour leur permettre de trouver facilement :

- des informations détaillées sur la programmation et les films,
- des informations sur les lieux, dates et horaires de projections,
- et la possibilité de réaliser un agenda personnalisé d'événements/projections.

Malgré une communication importante via les réseaux sociaux et la communication numérique du festival, l'Application n'a pas connu un vif succès puisqu'elle a été téléchargée 352 fois (Android + Apple Store). En revanche nous avons pu observer que les professionnels invités du festival et habitués à ce genre d'outils, l'ont téléchargé pratiquement systématiquement. Il y a désormais une réflexion à mener sur sa destination, son utilité et de sa complémentarité par rapport aux autres outils de communication print et le site internet, afin de la rendre plus efficiente pour notre public de professionnels mais aussi utile et attractive pour l'ensemble des spectateurs (notamment en lien étroit avec notre réflexion sur l'évolution de la billetterie).

6. La future interface de consultation des films

A l'issue de la première phase des travaux de rénovation, la Bpi ouvrira pour la première fois de son histoire, un espace entièrement consacré au cinéma. Dans un seul lieu seront proposés les collections imprimés (livres, périodiques), un espace de travail, un accès aux bases et documents électroniques et un ensemble de 16 postes de visionnage : 9 seront consacrés aux films documentaires numérisés, 3 aux films documentaires sur DVD et 4 donneront accès aux offres externes de vidéo à la demande. L'accent sera mis sur la simplicité du dispositif, la qualité de l'image (HD ou Full HD selon les postes, écrans de 27/28 pouces) et le confort des usagers.

Une interface spécifique sera développée pour donner accès à l'un ou l'autre des segments de la collection ; cette interface constituera un point d'entrée unique pour la consultation des films et aura pour vocation de permettre la recherche et le visionnage sur place.

7. Une nouvelle appli Bpi

La Bpi a réalisé l'une des premières applications mobiles en bibliothèque afin de fournir une information actualisée de la Bpi à toute personne en possession d'un smartphone. Depuis plusieurs années, cette application nécessitait une mise à jour afin de s'adapter aux nouveaux standards. Le développement d'une mise à jour de l'application mobile se justifie d'autant plus en 2019 par l'usage toujours important qui est fait du smartphone. Ce dernier n'est plus une curiosité technologique mais un véritable outil numérique incontournable.

En 2018, une nouvelle expression des besoins a pu être réalisée. De nouveaux besoins fonctionnels ont été identifiés. Cette nouvelle application devra fournir aux usagers les informations pratiques, les informations concernant les travaux de rénovation, l'agenda de la semaine ainsi que l'accès au catalogue de la Bpi. En plus de cela, des services spécifiques seront intégrés tels que la réservation des ateliers, un plan interactif des collections par niveau et bien d'autres services comme la consultation d'Affluence (accessible aussi depuis le site web de la Bpi).

Par ailleurs, la Bpi entend proposer au cours des mois de travaux, des informations en temps réel aux usagers de l'application mobile. Enfin, la mise en œuvre de l'application mobile de la Bpi permettra de poursuivre les expérimentations technologiques.

Cette nouvelle application sera développée et proposée au public en 2020.

Parmi les services de cette application, il y aura ultérieurement la **possibilité de réservation de salles en ligne**

Dans le cadre de la rénovation des espaces publics, la Bpi propose la mise en œuvre des espaces clos tels que :

- Studios de musique
- Loges pour les personnes déficientes visuelles
- Ateliers

L'objectif est de proposer un dispositif/système de réservation en ligne (via l'application mobile et le site de la Bpi) ou sur place. Les usagers pourraient ainsi réserver un espace en fonction de l'usage et du créneau horaire disponible.

L'enjeu de ce dispositif est à la fois d'offrir un service à valeur ajoutée et d'optimiser l'usage des espaces de médiations.

D- Des services innovants au service des professionnels

1. Le site « professionnels » de la Bpi

Le site de la Bpi pour les professionnels de la documentation a pour objectifs de nourrir la réflexion professionnelle autour de thématiques d'actualité et de favoriser la mutualisation des bonnes pratiques en valorisant des actions innovantes, notamment autour de la cohésion sociale. Suite à la restructuration du site en 2016, on considère cette date comme une année "zéro". En effet elle a été marquée par la mise en place de statistiques régulières via Google Analytics, elle a vu la montée en puissance de la communauté professionnelle sur Facebook (en lien avec une réflexion globale de la Bpi sur ses identités numériques) et le renforcement des contributions internes à la Bpi comme externes, afin de permettre une alimentation plus régulière du site.

Le site de la Bpi pour les professionnels connaît, depuis 2016, une fréquentation régulière et qui, globalement, est en croissance. Ainsi, pour septembre 2016 on comptabilise 2594 utilisateurs et pour septembre 2018 ce chiffre s'élève à 4055.

Cependant, pour la communauté professionnelle ce site reste trop peu connu, dans un écosystème où d'autres institutions voire des bibliothécaires à titre individuel connaissent une notoriété pas encore atteinte par Bpi pro.

Pour que les ressources mises à disposition bénéficient à un nombre élargi de collègues, trois axes peuvent être définis :

- l'adaptation de l'architecture aux besoins
- le développement des contenus
- l'efficacité de la communication

Adapter l'architecture du site

Existant en 2019

- 5 rubriques : Métier/Collections et services/Cohésion sociale/ Études/International
- Elaboration d'une nouvelle sous-rubrique sur l'Education aux Médias et à l'Information (EMI) au sein de Cohésion sociale, fin 2018
- Relais régulier de l'actualité de la plateforme *Les Yeux doc* dès 2017
- Intégration au site professionnel du site *Bibliothèques dans la cité* (BDLC) en 2017

Développement jusqu'en 2021

- Structuration d'une sous-rubrique pour l'action culturelle
- création d'une sous-rubrique "Méthodologie" au sein de la rubrique Etudes rassemblant des vidéos méthodologiques et d'une autre sous-rubrique permettant de relayer des mémoires des élèves conservateurs de l'ENSSIB
- Rubrique Etudes : création d'une possibilité d'abonnement aux études disponibles en PDF
- S'adapter, dans le respect de la structuration existante, aux besoins identifiés, aux intérêts de la profession, à la commande politique

Développer les contenus

Existant en 2019

- Mise en place depuis 2017 de réunions régulières de contributeurs du site pro, regroupant la plupart des services coopérateurs de la Bpi. Ces réunions permettent de planifier et coordonner les publications relatives aux actions de la Bpi.
- Parallèlement un groupe de travail interne regroupant les services ayant des actions relatives à la cohésion sociale permet, entre autres, de susciter des publications sur ce sujet
- Valorisation des échanges du Conseil de Coopération sur le site depuis 2017
- Valorisation de lieux innovants, ouvertures de bibliothèques, etc.
- Valorisation des journées d'études conçues par la Bpi et accueillies au sein de la Bpi (Carel, journées d'étude auxquelles assistent des agents de la Bpi, journées d'étude entrant dans le cadre conventionnel "BDLC-partenariat")
- Valorisation des opportunités données par les associations professionnelles à vocation internationale (échanges professionnels, accueils de stagiaires internationaux, participation à l'IFLA, etc.)
- Relais des contenus du Webmagazine présentant un intérêt pour les professionnels de la lecture publique sur le site et sur le réseau social FaceBook

Développement jusqu'en 2021

- Développement des contributions (en particulier sur le handicap, l'EMI, l'EAC et les fiches pratiques BDLC) et relais d'informations utiles (postes vacants, vademecums du Ministère, etc.)
- Développement du nombre de contributeurs externes (développement de relais au sein de bibliothèques et d'écoles de conservateurs notamment)
- Développement de contenus sur l'international : valorisation des stages, des voyages d'études, des déplacements IFLA et EBLIDA
- Valorisation des actions et des nouveaux contenus produits par le Service Etudes et Recherche
- Organisation d'une veille au sein de la Délégation à la coopération voire au sein des contributeurs internes afin de mettre en ligne des actualités extérieures à la Bpi (page Actualités de la rubrique EMI, page Outils en partage de la rubrique Métier, rubrique International, etc.)

Augmenter la visibilité du site Bpipro (communication)

Existant en 2019

- Mise en place en 2017 et développement de la newsletter (3 fois par an)
- Développement de de la communauté professionnelle sur FaceBook (+ 79 % entre janvier 2017 et janvier 2019)
- Valorisation plus large et plus régulière sur le site des actions de la Bpi en direction des professionnels : journées d'étude, sessions d'échanges autour des ateliers de conversation, séminaires, outils, procédures, infographies, etc.)
- Mise en place et développement de "boost" sur Facebook des contenus du site pour les professionnels
- Présentations systématiques du site professionnel lors des différents événements portés par la délégation à la coopération et les services coopérateurs

Développement jusqu'en 2021

- Newsletter : augmenter la fréquence et, si possible faire des newsletters thématiques via mailchimp
- Systématiser et structurer les boosts sur Facebook
- Formaliser et affiner la stratégie de communication sur Facebook (focus, storytelling, publications thématiques)
- Participer à la migration vers Wordpress
- Évaluer la possibilité de faire vivre un Twitter Bpi pro
- Diversifier les contenus (vidéos – chaîne Youtube)

2. La plateforme de films documentaires *Les yeux doc*

Le Catalogue national, créé en 1980, est un maillon essentiel du dispositif d'aide à la diffusion du cinéma documentaire mis en place par le MCC et développé par la Bpi, dans le cadre de ses actions de coopération. En 2014, en prévision de l'obsolescence progressive des supports, il a été décidé de faire évoluer la diffusion des films vers un modèle numérique à destination des bibliothèques et de leurs usagers. Une plateforme de vidéo à la demande, *Les yeux doc*, a été développée par Arte Studio et mise en ligne en novembre 2016. Des droits spécifiques ont été négociés pour que les films puissent être visionnés au domicile des usagers sur tous types d'écrans, ainsi que sur les écrans des bibliothèques, écrans individuels ou écrans cinéma dans le cadre d'une projection publique gratuite.

Existant en 2019

- Développement de l'outil numérique et constitution du catalogue en 2015-2016
- Ouverture en novembre 2016 avec 150 films
- Accroissement de la collection par des achats de nouveaux films et des avenants numériques pour les films déjà diffusés en DVD : 330 films disponibles fin 2018

- Évolutions techniques 2018 : création d'une rubrique *collections* pour donner plus de visibilité aux films et accueillir des catalogues partenaires (premiers partenaires : La cinémathèque du documentaire et les cinémas du Centre Pompidou) ; mise en service d'un nouveau lecteur vidéo.
- Évolutions techniques 2019 : création de pages Auteur.e.s pour documenter les films et guider/enrichir les recherches des usagers.

Valorisation :

- programmation hebdomadaire gratuite dans les salles de cinéma du Centre Pompidou depuis avril 2018 : « Les yeux doc à midi ». Conception et présentation par les bibliothécaires chargés de collections audiovisuelles de la Bpi.
- Réalisation d'une lettre d'information mensuelle « Les yeux doc » depuis décembre 2017. 13 numéros comportant chacun un focus sur une bibliothèque du réseau, des interviews longues de cinéastes, producteurs, diffuseurs, des conseils sur les films du catalogue, la liste des nouveautés.
- En 2019, une journée d'étude réservée aux bibliothèques adhérentes : ateliers sur la valorisation physique et en ligne de la plateforme *Les yeux doc* et des outils similaires ; atelier pratique sur la projection ; présentation « line-up » des films à venir sur la plateforme. La plateforme compte maintenant 48 bibliothèques adhérentes. Des points réguliers sont faits avec chacune sur la mise en place et l'utilisation de l'outil, par téléphone, à travers la journée du réseau à la Bpi, voire lors d'un déplacement spécifique dans les bibliothèques (Reims, Lille, Amiens, Le Havre, Marseille...)

Développement jusqu'en 2021

- Actualité éditoriale : poursuivre l'enrichissement de la plateforme par l'acquisition de nouveaux films en lien notamment avec les questions de société et la littérature, thèmes mis en avant par le Catalogue national
- Évolutions techniques : refonte partielle de la page d'accueil du site
- Accroître le rythme du renouvellement des articles et visuels de la page d'accueil
- Augmenter la fréquence de mise en ligne des extraits accompagnant les pages films
- Reprise du chantier juridique pour obtenir les droits de films plus anciens
- Poursuite du partenariat avec *La cinémathèque du documentaire* pour mettre à disposition des usagers de la plateforme les grands classiques du cinéma documentaire du 20^e siècle.
- Recherche de nouveaux partenaires
- Affiner la proposition tarifaire pour être au plus près des moyens des bibliothèques, en gardant une offre de base pour les petits établissements.

4. Une action de coopération sur le numérique : autoformation hors les murs

Deux dispositifs successifs ont eu pour objectif d'encourager le développement de l'offre d'autoformation dans les bibliothèques publiques territoriales. Après l'expérimentation 2010-2014, une nouvelle convention a été passée début 2016 pour la période 2016-2019 selon laquelle la Bpi finance directement l'offre de ressources numériques sur la base d'un projet de la bibliothèque pour le développement de l'autoformation.

Dans ce cadre, la Bpi a mis à disposition des partenaires une offre d'autoformation sous forme de bouquets d'accès sur place dans les bibliothèques et à distance chez les usagers. Les bouquets concernés sont les suivants :

- Orthodidacte.com : didacticiel d'apprentissage et de révision de l'orthographe avec une approche français langue étrangère et une autre approche français langue maternelle
- Onlineformapro : offre orientée vers la bureautique, trois grandes langues (anglais, allemand et espagnol) et certaines connaissances de base en français et mathématiques
- Vodéclic : ensemble de plus de 6000 vidéos pédagogiques de quelques minutes avec des exercices pour apprendre ou se remettre à niveau en informatique et dans tous les domaines des nouvelles technologies
- Vocablenumérique.fr : ressource offrant des outils d'apprentissage en ligne pour l'anglais et l'espagnol (Magazine audio Vocablé, modules de conversation, archives multimédia, tests de préparation au Toeic)
- Capturator : didacticiel d'apprentissage des langues étrangères : FLE, anglais, allemand, espagnol, italien, arabe

La ressource des Éditions ENI, d'une mise en œuvre trop complexe, n'a pu être installée par les bibliothèques, soit n'a connu qu'un usage très faible. Le marché n'a pas été renouvelé fin 2018.

L'offre est accessible dans 108 établissements regroupés au sein de 19 structures signataires de la convention, dont 5 BDP-MDP et 6 réseaux de lecture publique. Par rapport au dispositif précédent (2010-2014), les seules grandes villes représentées sont Rouen, Besançon et Dunkerque, les communes touchées sont de taille moyenne ou petite.

Le bilan à mi-parcours en 2018 n'était pas très positif :

- implication des bibliothèques très variable mais dans l'ensemble assez faible
- consultation des ressources peu élevée
- complications techniques importantes (autant de ressources que de types d'accès)
- changements dans le personnel référent rendant le suivi complexe
- retours parfois négatifs sur le contenu et/ou l'ergonomie de certaines ressources pas toujours adaptées au public visé

Le bilan chiffré 2018 (2800 inscrits sur place et à distance) a confirmé le manque d'appropriation des ressources par les bibliothèques et leurs publics, et a pesé dans la décision d'arrêter le dispositif actuel à son terme.

Il est à noter cependant que les réunions annuelles de 2017 et 2018 se sont avérées très fructueuses en termes d'échanges professionnels et de partages d'expérience, concernant non seulement les

ressources numériques mais aussi les médiations, les valorisations et tous les outils autour de l'autoformation (appli, moocs, sites gratuits...) et montrent l'intérêt de rencontres sur ce thème.

C'est pourquoi, un nouveau dispositif sera mis en place dès 2020 avec 2 volets :

Un Séminaire annuel sur l'autoformation. Le séminaire réunit sur inscription une quinzaine de participants choisis par la Bpi en fonction du thème et des projets menés par ces bibliothèques. Il articule les questions de choix de ressources, d'achat, de valorisation, de médiation qui sont autant d'aspects à travailler ensemble pour réussir l'appropriation des ressources d'autoformation par les publics.

Il se déroule sur 1 journée à la Bpi ou dans une autre bibliothèque choisie pour l'occasion, avec un temps pour des interventions de professionnels extérieurs (juristes, éditeurs...), et un temps consacré aux échanges d'expériences entre bibliothécaires. L'objectif est de recueillir et d'échanger de l'information et des bonnes pratiques. Une trace est laissée sous la forme d'un dossier (documents écrits et multimédias) sur le site pro.

Exemples de thèmes possibles pour les prochains séminaires :

- Sites gratuits, les MOOCS pour l'autoformation
- Langues (choix des ressources, valorisation, médiation type ateliers etc ...)
- Bureautique

L'Animation d'un réseau de bibliothèques autour des ressources gratuites (sites, moocs, appli...) à l'aide d'un outil collaboratif

Face à la baisse des budgets, les bibliothèques de lecture publique proposent souvent des accès privilégiés aux ressources gratuites (moocs, sites, appli...), notamment dans le domaine de l'autoformation très riche en la matière. Mais il est dommage que chaque bibliothèque cherche de son côté les ressources intéressantes sans mise en commun efficace. Cette question est souvent posée aux réunions CAREL mais le gratuit ne figure pas dans le périmètre de CAREL. La Bpi proposera une veille sur ces questions - elle le fait déjà dans le cadre du service Autoformation -, animera un réseau de bibliothèques intéressées et mettra à disposition un outil collaboratif qui synthétise les ressources gratuites intéressantes (classées par thèmes, par exemple). Cet outil pourra être positionné sur le site pro et valorisé.

5. La Bpi, un éditeur 100% numérique

Des éditions tout numérique (<http://books.openedition.org/bibpompidou/>)

Au moment du nouvel organigramme en 2012, l'activité éditoriale de la Bpi qui existait depuis 1981, a été jugée non rentable en termes de ressources humaines et financières ainsi qu'en termes d'efficacité (problèmes de diffusion, de régularité des publications, etc.).

Une réflexion a été conduite sur la manière d'arrêter l'activité qui a amené à une décision claire :

- L'arrêt de la commercialisation de tous les ouvrages imprimés.
- La suppression de toutes les collections sauf Etudes & Recherche, seule collection qui continue à être alimentée

Un partenariat proposé par **OpenEdition** a permis depuis 2013 de numériser et de mettre en ligne 37 titres, après renégociation des droits d'auteur auprès des ayants droit (3 titres sont encore en cours de numérisation).

A ces titres, s'ajoutent 37 titres pour la collection Paroles en réseau qui préexistait et a été réintégrée à l'identique sur la plateforme de la Bpi sur OpenEdition Books.

Un partenariat avec les Presses de l'enssib pour l'imprimé

Depuis 2015, un partenariat avec les Presses de l'enssib assure désormais la publication imprimée des nouveaux titres de la collection Etudes et recherche, dans une collection nommée "Papiers-Bibliothèque publique d'information". Cette convention a été renouvelée en 2018 et renforce la mutualisation des compétences afin de produire l'édition imprimée et l'édition électronique de manière plus rationnelle. La mention de la version numérique est intégrée dans les ouvrages papier et dans la communication générale des Presses de l'enssib. Réciproquement, un lien vers l'ouvrage imprimé est intégré à la notice de la version électronique qui, depuis 2018, est désormais mise en ligne gratuitement.

Les titres publiés dans le cadre de cette convention sont :

- [Des tweets et des likes en bibliothèque](#). Enquête sur la présence de quatre bibliothèques de lecture publique sur les réseaux sociaux numériques, par Marie-Françoise Audouard, Mathilde Rimaud et Louis Wiart, 2017
- [Les bibliothèques et la transition numérique](#). Les ateliers Internet, entre injonctions sociales et constructions individuelles, par Pascal Plantard et Agnès Vigué-Camus (dir.), 2017
- [Lectures numériques. Une enquête sur les grands lecteurs](#), par Paul Gaudric, Gérard Mauger et Xavier Zunigo, 2016

Le prochain titre à paraître sortira début 2020 et portera sur les publics de la Bpi.

E- Eduquer, inclure, démocratiser et former tout au long de la vie

1. Ateliers sur la pratique numérique

Existant en 2019

20 ateliers sont régulièrement proposés. Les bibliothécaires animent des sessions d'1h30 en binôme pour un public de 8 personnes maximum, sur inscription. Le groupe est constitué d'une quinzaine de volontaires qui s'engagent à animer un à deux ateliers par mois. Les volontaires viennent de services et départements différents. Les ateliers ont lieu dans l'atelier informatique au niveau 3 de la Bpi.

<http://www.bpi.fr/agenda/ateliers-numeriques>

On distingue 3 axes :

- Socle de base élaboré dans le cadre du programme européen DLit 2.0
- Ateliers spécialisés « Je lis la presse en ligne », « recherche d'emploi en ligne »...
- Ateliers orientés culture numérique : "Panorama des réseaux sociaux", "sécurité sur Internet", "téléphonie mobile et santé". Un atelier « je repère les fake news » est proposé depuis mai 2018.

La fréquentation est importante : 384 participants lors de 87 sessions en 2018 et 464 en 2017. Parmi les apprenants en 2018, 116 sont venus pour la première fois (30 % du total des participants).

Le public concerné correspond à celui de la fracture numérique :

60,6 % des usagers qui les fréquentent sont équipés d'un ordinateur en 2018 (66 % en 2017).
58,3 % sont abonnés à un opérateur Internet contre 64,2 % en 2017.

En 2018 :

- 43.4% de retraités
- 19.8 % de demandeurs d'emploi
- 24.3 % d'actifs
- 4.4 % d'étudiants
- 7.8 % autres

L'âge médian (moyenne des moyennes mensuelles) des participants est de 59 ans en 2018 (contre 28 ans pour l'ensemble du public de la bibliothèque)

Cette proposition est complétée par les « déclics informatiques »

Il s'agit d'une permanence numérique pour obtenir aide et informations qui a repris depuis 2016, et qui a lieu actuellement dans l'espace Autoformation, un mercredi sur deux, de 17h30 à 19h.

L'accueil est individuel, gratuit et sans RDV. Aucune préinscription.

« Vous êtes équipés (ordinateur, tablette, liseuse, smartphone, ...), curieux ou déroutés face aux nouvelles technologies ? Vous avez besoin d'aide ou d'informations : vous voulez télécharger un logiciel, envoyer un mail avec une pièce jointe, transférer ou stocker des photos et vous ne savez pas comment faire ? Venez nous poser vos questions ! »

En 2018, les Déclics ont accueilli 90 personnes (23 séances), et 94 personnes en 2017

Développement jusqu'en 2021

Dans le cadre du projet de rénovation, la Bpi souhaite :

- rendre son offre d'ateliers de pratique numérique plus lisible et plus visible,
- poursuivre et développer l'axe "inclusion numérique" autour de l'e-administration,
- développer une offre de "culture numérique" autour de questions d'actualité à destination de publics plus diversifiés.

Pour ce faire, il convient de :

- consolider l'équipe actuelle d'animateurs volontaires, et les former (cf.programme EMILE du ministère de la Culture, wikimedia, Framasoft...)
- développer les partenariats pour l'animation d'ateliers,
- définir une programmation "Actualité du numérique" et organiser des événements ponctuels (crypto party...),
- mieux faire connaître cette offre dans et à l'extérieur de la Bpi, auprès de publics susceptibles d'être intéressés.

2. EMI (Education aux médias et à l'information)

La Bpi a souhaité développer un parcours d'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour contribuer à donner aux jeunes les compétences nécessaires à l'évaluation critique de l'information. Former des citoyens éclairés, capables de penser et de construire nos sociétés démocratiques, s'avère plus que jamais fondamental dans un monde qui se transforme et se réinvente chaque jour à l'ère de la révolution numérique. Face aux flux d'information et de communication, aux supports démultipliés, à la concentration croissante des médias, les connaissances et les compétences nécessaires à l'évaluation critique de l'information s'élargissent et se complexifient.

Existant en 2019

La Bpi propose aux collégiens et lycéens les ateliers Info/intox, créés en 2016 et animés par des bibliothécaires. Dans un environnement de prolifération et de circulation rapide de l'information, dans lequel il est difficile de se retrouver quand on est adolescent, l'enjeu de ces ateliers est de permettre aux élèves de décrypter les médias, aiguïser leur sens critique face à l'actualité et repérer l'information fiable. Lors de cet atelier de vérification des faits, les élèves démêlent le vrai du faux en se servant du web, des réseaux sociaux et de la presse en ligne.

En complément, et afin de mieux traiter l'ensemble des problématiques liées à la connaissance et aux usages des différentes sources d'information, la Bpi a mis en place à partir de la rentrée 2018 un Parcours Média à destination des collégiens et lycéens, avec pour objectif de développer leur esprit critique et leur ouverture intellectuelle. Construit sur plusieurs séances, chacune pouvant être suivie séparément, ce parcours se compose de deux modules : un module « Construire son opinion » : en s'appuyant sur des thèmes d'actualité qui touchent les élèves et véhiculent stéréotypes et préjugés (harcèlement à l'école, rapports filles/garçons), il s'agit de comprendre comment chercher des informations, comment les contextualiser, observer et analyser le traitement d'une information par différentes sources ; un module "Le métier de journaliste" : rencontres avec des journalistes, ateliers. Ces deux nouveaux modules ont été construits avec Mediaeducation, plateforme consacrée à l'information et à la liberté d'expression sous ses diverses formes, et TOPO, l'actu dessinée pour les moins de 20 ans (et les autres), revue d'actualité en bandes dessinées.

Pendant la semaine de la presse et dans le cadre de la convention établie avec Radio Campus, deux ateliers ont été proposés aux scolaires.

Avec le développement du nouveau Parcours média, la Bpi a plus que doublé le nombre d'ateliers EMI proposés (23 en 2018, 10 en 2017).

Forte de cette expérience dans le domaine de l'EMI, la Bpi a développé ses actions de formation et de partage de son expertise avec les bibliothèques de lecture publique, dans le cadre de sa mission de coopération. Elle a créé en 2018 une rubrique spécifique sur son site professionnel pour favoriser les partages d'expérience et la réflexion entre professionnels qui souhaitent mettre en place des actions similaires dans leurs établissements. Elle y recense des ressources numériques regroupant expériences, bonnes pratiques et ressources utiles sur l'éducation aux médias et à l'information pour accompagner de nouvelles initiatives. Elle a également organisé, conjointement avec le SLL, une journée d'étude "Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque" interrogeant la place des bibliothèques publiques, qu'elles soient territoriales ou universitaires, dans l'EMI et visant à favoriser les partages d'expérience et de ressources (en particulier lors d'un forum des initiatives proposé l'après-midi). Il est prévu d'organiser chaque année une nouvelle journée d'étude ou un séminaire de travail.

Développement jusqu'en 2021

Dans le cadre du Parcours média, un nouveau module est à l'étude :

Décrypter l'image médiatique : des chaînes d'info continue au documentaire

Le parcours média proposé aux lycéens permet d'aborder de nombreuses sources d'information dans un esprit critique. Toutefois, la question de l'éducation aux médias vidéo même si elle est présente dans le cadre du parcours actuel nécessite un accompagnement plus poussé dans un contexte où Youtube reste l'un des médias sociaux le plus populaire chez les adolescents et les chaînes d'information continue une source d'information consultée en famille. Le « décryptage » des vidéos est devenu un enjeu majeur de l'éducation aux images, entre la déconstruction des fake news et la compréhension des flux d'images médiatiques de toutes natures.

A travers l'étude précise de différents extraits de sujets TV de chaînes d'info, de reportages mais aussi d'œuvres documentaires tirées de l'histoire du cinéma, tous tournés lors de mouvements sociaux, ce module permettra d'interroger les spécificités de chacun de ces régimes d'images. Qu'est-ce qui distingue l'image médiatique souvent formatée dont l'objectif est d'informer à chaud du cinéma documentaire qui assume un regard subjectif et propose une véritable recherche formelle ? Quels sont leurs partis-pris et leurs méthodes de travail respectives ? Quelle place est laissée à l'esprit critique du spectateur ? En vue d'expérimenter ce nouveau module, la Bpi projette d'organiser 8 ateliers de 3h accompagnés par un documentariste.

Prolonger l'acquisition des connaissances

Au-delà de l'expérience et des compétences acquises en atelier, la Bpi propose aux enseignants et aux élèves de prolonger ce travail et de le diffuser plus largement au travers d'outils qui soient les plus simples possible. Pour répondre à ce besoin, la Bpi souhaite développer des supports pédagogiques à destination des enseignants et des documentalistes : sites utiles, rappels méthodologiques, propositions de ressources de la Bpi (Eurêkoi par exemple) afin de pouvoir prolonger le travail dans la classe ou l'établissement.

Par ailleurs, les enjeux de citoyenneté que recouvre l'acquisition par les adolescents d'outils critiques de repérage des informations et des fake news dépassent largement le cadre scolaire et éducatif. Il s'agit donc de prolonger le travail effectué en atelier à la bibliothèque.

De façon à informer les familles des lycéens et collégiens et prolonger ainsi au-delà de la sphère éducative l'expérience acquise en atelier, la Bpi souhaite aussi proposer des supports attractifs (goodies) reprenant l'infographie « Comment repérer les fake-news ? » réalisée par l'IFLA.

Consolider un réseau de compétences et de coopération entre bibliothèques

Dans le cadre du conseil de coopération du 8 janvier 2019, la Bpi a proposé, dans la continuité de la journée d'étude sur l'EMI qui a eu lieu le 27 novembre 2018, la tenue d'un séminaire de travail sur l'EMI en 2019. Ce séminaire de travail, rassemblant les bibliothèques partenaires qui ont mis en place des initiatives dans ce domaine, doit permettre à la fois un retour d'expériences mais également une projection sur les besoins du réseau de coopération dans le domaine.

Dans le cadre de ses missions de coopération nationale la Bpi s'est vue confiée par le SLL l'animation du réseau de bibliothèques de lecture publique sur l'éducation aux médias et à l'information [EMI]. Pour ce faire la Bpi organise des journées d'étude ou séminaires et anime une rubrique EMI sur son site professionnel.

En complément de ces actions, la Bpi proposera un Vade-mecum, guide pratique à destination des bibliothèques qui souhaitent développer des projets EMI. Après un tour d'horizon des dispositifs et des opérateurs du domaine, le guide rappellera les enjeux sociétaux et éducatifs de l'EMI, se fera l'écho d'expériences conduites dans des médiathèques et abordera les questions relatives aux compétences, aux formations et aux organisations internes nécessaires à la pérennité des projets.

Par ailleurs, il s'avère aujourd'hui important de perfectionner encore les compétences acquises sur l'EMI par les bibliothécaires de la Bpi après une étape d'expérimentation réussie mais aussi de permettre également à d'autres bibliothécaires de se former à l'animation d'ateliers EMI. A ce titre, la Bpi souhaite proposer un programme concret de formation de 2 jours susceptible d'être proposé à des bibliothécaires déjà sensibilisés à l'EMI hors Bpi et souhaitant perfectionner leur pratique. Ce travail permettra de compléter le travail de sensibilisation effectué par les grands organismes de formation.

3. Machine à être un autre : démocratiser des formes novatrices d'accès à la culture grâce à la réalité virtuelle

Dans la perspective de développer l'empathie et l'éducation à l'image, il a été acquis deux dispositifs de réalité virtuelle prototypiques en vue de réaliser en interne par le personnel Bpi deux formats d'ateliers permanents :

- Atelier La Machine à être un Autre. Pour un groupe de 4 élèves, 2 assument le rôle d'usagers de la Machine et 2 le rôle de médiateurs. Pendant que les deux usagers échangent de corps, les deux médiateurs les guident dans l'expérience pendant 10 min, puis les rôles s'inversent.

- Atelier Library of Ourselves. Les élèves se divisent en paires qui alternent entre le rôle d'utilisateur et de médiateur. Pendant que l'utilisateur fait l'expérience d'une vidéo de réalité virtuelle, le médiateur le guide dans son expérience physique et multi-sensorielle.

Existant en 2019

La mise en œuvre a commencé en septembre 2018 avec une première étape de transfert de compétences et de technique. L'objectif de ce projet sur 2 ans est la mise en place de sessions régulières après configuration du matériel.

La Bpi a atteint un premier niveau d'autonomie technique pour organiser des ateliers réguliers et intégrer cette offre dans le panel des propositions régulières offertes aux établissements scolaires. Le premier atelier qui a eu lieu en octobre 2018 a bénéficié à une classe pour une expérience sensible déroutante.

En 2018, grâce à l'aide des crédits supplémentaires alloués par le Ministère de la Culture, la Bpi a pu acquérir le dispositif matériel indispensable pour la conduite des ateliers. Cette première étape s'est accompagnée d'une première formation des équipes de la Bpi à l'utilisation du matériel. Il reste aujourd'hui à finaliser l'installation logicielle du dispositif et d'accompagner ce travail d'une deuxième étape de formation visant au perfectionnement des compétences acquises lors de la précédente session. Cette deuxième étape est indispensable pour internaliser au sein de la Bpi l'outil et permettre aux équipes de conduire en autonomie des ateliers après des classes.

Par ailleurs, pour le moment, la Bpi utilise les films produits par le collectif « Beanotherlab » pour alimenter la « Library of ourselves ». Il est important aujourd'hui d'enrichir cette base par de nouvelles productions vidéo. Les classes seront divisées en groupes de 10. Chaque groupe sera chargé de la production d'une vidéo en réalité virtuelle. Les contenus créés iront alimenter la Library of Ourselves et pourront être présentés dans d'autres ateliers.

Développement jusqu'en 2021

Sont planifiés :

- L'achèvement du transfert de technologie et de compétences au sein de la Bpi pour une autonomie complète
- L'organisation de 5 ateliers d'expérimentation de la machine (5 classes)
- L'organisation avec une classe d'un atelier de création de film utilisable sur la machine.
- La restitution au conseil de coopération des résultats de ce travail

4. Autoformation à la Bpi

Les missions de l'autoformation sont d'offrir des collections et des services s'adressant à un public très divers pour apprendre, réapprendre, acquérir des nouveaux savoirs ou savoir-faire dans tous les domaines de la connaissance grâce non seulement à des documents multimédias qui facilitent l'autonomie de l'utilisateur, mais aussi des médiations spécifiques (les ateliers de conversation ...) et l'accueil des groupes du champ social avec les associations.

Existant en 2019

Le fonds est riche de 2000 méthodes d'apprentissage des langues étrangères, dont le FLE sur support CD audio numérisés, DVD, cours en ligne sur abonnement et sites gratuits ; 500 titres en savoirs multiples (bureautique, code de la route, management, développement personnel, mathématiques, préparation examens...) sur cédérom, cours en ligne sur abonnement et sites gratuits, DVD ; 150 films en langue originale ; 1700 usuels : dictionnaires grammaires, etc..

Les usagers disposent d'un espace spécifique à l'entrée du niveau 2, avec des places isolées visuellement et acoustiquement :

- 12 postes vidéo dont 1 avec magnétophone
- 47 postes informatiques (dont 3 de valorisation à l'entrée)
- Des rayonnages d'usuels

Développement jusqu'en 2021

La substitution du support CD-Rom au profit d'abonnements en ligne se poursuit dans un souci d'actualisation du fonds et de compatibilité technologique avec l'infrastructure de diffusion dans les espaces de la Bpi.

La préparation de l'implantation dans les futurs espaces consiste en 2019 et 2020 à anticiper la mise en libre accès des fonds de méthodes actuellement conservées en magasin.

5. En direction des personnes en situation de handicap

La Bpi met à disposition du public déficient visuel un service appelé « loges ». Il s'agit de 5 cabines de 9m² climatisées, dotées d'une isolation phonique, d'un éclairage modulable et de mobiliers adaptés. Chacune est équipée d'un PC avec les suites bureautiques traditionnelles (Office et Open office) et des logiciels spécifiques : Jaws et NVDA pour la lecture d'écran, Zoomtext pour agrandir les caractères et Apprenti Clavier. 2 loges disposent de Vocale Presse pour « écouter-lire » 24 titres de quotidiens et magazines. Des imprimantes A4, claviers gros caractères, vidéo ou télé-agrandisseurs, scanners avec logiciel OCR (Omnipage pro), machines à lire et lecteurs enregistreurs DAISY complètent cet équipement. La loge 5 dispose d'un équipement spécifique avec l'imprimante braille Duxbury.

Plus de 26000 € ont été investis en 2015 pour renouveler l'équipement. Dans le cadre du réaménagement de la Bpi, un sondage va être effectué auprès des inscrits au service des loges afin de connaître leurs attentes et réactualiser matériels et logiciels en fonction de ces orientations. Ces nouveaux équipements seront installés dans les trois nouvelles loges implantées au niveau 2 afin de rester à proximité de la nouvelle entrée lors de la réouverture. Le projet ambitionne une accessibilité accrue avec l'installation de NVDA sur les PC en libre-service de la bibliothèque.

La Bpi a sollicité une demande d'habilitation auprès de la Commission Exception handicap afin d'obtenir l'agrément de niveau 1, désormais appelé "inscription". Elle lui a été accordée le 28/02/2019 ([arrêté du JO](#)) et lui permet de communiquer et d'adapter des œuvres sous droit pour toute personne atteinte d'une ou de plusieurs déficiences des fonctions motrices, physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques à partir du moment où ces déficiences l'empêchent de lire. L'inscription donne également un accès aux fichiers numériques adaptés et stockés sur la plateforme PLATON. Le service n'est pour l'instant pas mis en œuvre, son calendrier sera synchronisé avec le réaménagement des loges.

F- Optimiser la communication

1. Communication en ligne et réseaux sociaux

Existant en 2019

En 2018, le service Développement des publics et Communication a travaillé pendant plusieurs mois à une refonte des supports de communication de la bibliothèque pour adapter ses supports à une augmentation de l'offre culturelle et pouvoir consacrer plus de temps à la communication web. Chaque page de la brochure programme peut être reprise en pdf et en jpeg pour diffusion par mail.

• **Communication web**

Le projet de création d'une base de données pour l'agenda fusionnant les deux outils existants s'est poursuivi en 2018, en lien avec le service du Webmagazine, et dans le cadre du projet plus global de la migration des 3 sites de la Bpi dans le CMS Wordpress prévue à l'horizon 2020. À terme, cette base de données deviendra l'outil unique de saisie des informations sur les événements, informations qui pourront ensuite être exportées de manière automatique vers les différents supports nécessaires (Programme, Code couleur, agenda du site, supports du Centre Pompidou etc...)

• **Réseaux sociaux**

En complément de sa page facebook et de son compte twitter, la Bpi a lancé son compte **Instagram** en novembre 2018 (800 abonnés fin décembre 2018), qui permet de communiquer facilement en images vers nos publics, nos collègues bibliothécaires et nos partenaires. Avec un objectif modeste de 3 posts par semaine, le compte @bpi_pompidou a vocation à valoriser toute la vie de la bibliothèque :

- valorisation des **collections**
- valorisation de l'**institution** Bpi : espaces, publics, ateliers, permanences, utilisation des photos « historiques » de la Bpi...
- valorisation des séances de **cinéma documentaire**
- valorisation des **événements**
- valorisation des « coulisses » de la Bpi et du travail des bibliothécaires

- reposts des comptes « amis » comme **Tu vas voir ce que tu vas lire** et **Sitting Bulles**, ou encore, le cas échéant, du compte Instagram de Centre Pompidou
- reposts des visiteurs

Par ailleurs, tout au long de l'année, Cinéma du réel est présent sur 3 réseaux sociaux : Facebook (39 627 abonnés), Twitter (5 698 followers) & Instagram (2 454 abonnés).

Afin de mettre en valeur le contenu vidéo créé pendant la 41^{ème} édition en France et à l'international, une chaîne YouTube a également été créée en 2019. Sur la période de février à juin 2019, elle comptabilise 57,2K d'impressions (portée globale uniquement sur la plateforme YouTube), 23,9K de vues sur l'ensemble des vidéos.

Pendant la durée du festival, les réseaux sociaux et la chaîne YouTube ont été gérés via un prestataire extérieur, RED 5. Sont principalement mis en avant en termes de contenu : les événements, temps forts et le détail de la programmation du Cinéma du Réel, les événements organisés par les partenaires, une présentation des principaux partenaires de l'événement avec lesquels un échange de visibilité a été négocié. La stratégie sur les réseaux sociaux est différente selon les moments de l'année (pendant et hors temps du festival) et l'équipe du service Cinéma du Réel veille à ce qu'une complémentarité et une cohérence en terme de contenu advienne entre les publications prints, le site internet et la diffusion via les différents réseaux sociaux de la manifestation.

Développement jusqu'en 2021

Deux axes de travail :

- continuer à développer la communication en ligne en travaillant à la complémentarité des différents supports (site web, réseaux sociaux, agendas culturels en ligne, lettre d'information, appli).
- mettre en place une stratégie de communication pour la période de travaux et de fermeture complète puis partielle de la bibliothèque. La communication en ligne y aura une place très importante, permettant de communiquer de manière rapide, d'actualiser les informations, de répondre aux questions et inquiétudes du public. La communication sur les événements dans les salles de rencontre et de projection du Centre devra également s'appuyer de manière importante sur le web lorsque les espaces de lecture de la Bpi seront fermés, ce qui ne permettra plus ni l'affichage ni la diffusion du programme.

2. Invitations numériques

Existant en 2019

La Bpi a expérimenté pour la première fois les invitations électroniques pour le vernissage de l'exposition *Jean Echenoz, roman, rotor, stator* en novembre 2017. L'expérience a été concluante. La solution retenue en 2018 et 2019, bienvenue.pro, a offert un vrai suivi des réponses, permet de faire des relances ciblées, d'envoyer des compléments d'information, de repérer les adresses fausses. Le temps de constitution du fichier des invités est raccourci puisqu'il n'est plus nécessaire de collecter les adresses postales. Le jour du vernissage, un système de QR code permet de récupérer la liste des personnes qui se sont effectivement présentées.

En 2018, les invitations électroniques ont donc été à nouveau utilisées, aussi bien pour le vernissage de l'exposition Riad Sattouf, l'écriture dessinée, que pour le lancement des cycles de la Cinémathèque.

Développement jusqu'en 2021

Différentes actions sont à mener :

- Identifier le prestataire le plus à même de fournir une prestation économiquement avantageuse compte tenu du développement prévisible du besoin (expositions, cycles de la Cinémathèque du documentaire, festival littéraire) et techniquement efficace (fonctionnalités de suivi et relances ; non classement en courrier indésirable des invitations envoyées)
- Continuer à développer le fichier de contacts par profil (cinéma, littérature)

3. Livre d'or numérique

Dans une logique de fidélisation des publics des expositions, il a été décidé en 2017 d'expérimenter lors de l'exposition *Jean Echenoz, roman, rotor, stator* la mise à disposition des visiteurs d'un livre d'or numérique. Celui-ci a l'avantage de permettre de proposer, outre le champ d'expression libre, quelques questions à visée statistiques, nous permettant de mieux connaître notre public, et de récolter les adresses mails des visiteurs acceptant de recevoir notre lettre d'information mensuelle.

Existant en 2019

Le livre d'or mis en place pour l'exposition Riad Sattouf, l'écriture dessinée a été très utilisée : plus de 3000 personnes ont laissé une contribution : 85% laissant un commentaire, 18% laissant leur adresse mail et 82% répondant au moins partiellement à l'étude.

Le bilan est donc très positif et montre que nos visiteurs sont très à l'aise avec ce type de supports. L'outil permet de récupérer des commentaires anonymisés pour les partager sur les réseaux sociaux, et mettre ainsi en avant l'expérience de visite du public. Plus de 500 adresses mails sont venues enrichir la base des abonnés à la lettre d'information de la Bpi.

Développement jusqu'en 2021

Le même dispositif a été adapté et allégé pour être proposé en sortie des espaces de lecture et des salles de rencontres.

4. Un nouvel agenda

Un outil unique de réservation et de consultation des événements de la Bpi

Existant en 2019

L'agenda public de la Bpi étant géré depuis 2014 sous l'ancien CMS, ses performances posent depuis quelques années de nombreux problèmes. En effet, conçu pour un nombre et une variété d'événements beaucoup moins importants, il souffre de dysfonctionnements dans les requêtes et de pertinence dans les affichages.

Il existe par ailleurs un outil maison simple, *scalendrier*, qui permet de gérer la réservation des espaces en interne. Cet outil, à usage interne, est utilisé par de nombreux services comme la Régie technique et multimédia, le service Communication et Développement des publics, la délégation à la Coopération nationale et internationale, de service Développement culturel et Actualité, le service Cinéma, etc.

Afin d'optimiser l'organisation du travail en évitant les doubles saisies, de permettre d'avoir des informations à jour et de préparer d'éventuels exports vers d'autres interfaces, un projet de fusion de ces deux outils a été validé en 2018. Le projet est intégré au projet plus global de migration des sites et permettra de créer une base de données autonome pour ce nouvel agenda. La base de données pourra être interfacée avec d'autres outils dont l'agenda public du site institutionnel via un webservice. Le recueil des besoins, la définition des fonctionnalités et des interfaces ont été réalisés au dernier trimestre 2018 et intégrés au cahier des charges de migration des sites.

Développement jusqu'en 2021

Comme le projet de migration des sites, ce projet se déroulera sur 2019 et 2020 avec la mise en ligne des appels d'offre, l'analyse des réponses, le choix du prestataire, les spécifications et le recettage de cet outil. Une interface spécifique, déclinée selon la charte actuelle, sera réalisée avec le nouveau CMS qui intégrera également les données issues du logiciel Eventival qui gère la programmation du festival Cinéma du réel et de la Cinémathèque du documentaire à la Bpi. Une réflexion se poursuivra sur les projets ou partenaires désirant s'interfacer avec les données de cet agenda.

G- Optimiser la gestion

1. SIF et SIRH

Le système d'information de gestion comprend le système d'information financier (SIF) et le système d'information des ressources humaines (SIRH).

Le SIF est organisé autour du logiciel SIREPA s'agissant de la chaîne de la dépense et de la plate-forme PLACE des achats de l'Etat pour les marchés publics. La procédure demeure cependant, à fin 2018, pour une large part manuelle.

Le SIRH est organisé autour du logiciel CiviRH pour la gestion des agents, et du logiciel CHRONOS pour la gestion des temps.

Les projets pour 2019 sont :

- Sur le SIF :
 - o mettre en œuvre le module « Cab » de SIREPA, afin d'importer automatiquement les factures des fournisseurs de CHORUS-PRO vers SIREPA ;
 - o implémenter la signature électronique des marchés, leur duplication à titre de justificatif de paiement et leur archivage dématérialisé dans la GED, publier dans Place les données essentielles des marchés publics (obligation réglementaire) ;
- Sur le SIRH :
 - o Connecter la Bpi à REnoiRH, SIRH du ministère de la culture, et expérimenter l'intégration, voire la substitution chaque fois que faire se peut, de REnoiRH dans les procédures de gestion des ressources humaines ;
 - o Au vu de cette expérimentation d'une part, et des résultats d'une étude conduite parallèlement sur l'opportunité d'une dévolution à la Bpi de la gestion de ses effectifs et de sa masse salariale, tracer les grandes lignes de l'évolution souhaitable du SIRH à moyen terme ;
 - o Sans attendre les résultats de cette analyse :
 - Externaliser la gestion des allocations de retour à l'emploi,
 - Implémenter, si une petite étude d'opportunité à conduire se révèle concluante, le module de GPEEC de CiviRH, afin notamment de préparer l'accompagnement RH du projet de rénovation de la Bpi ;

Les projets pour 2020 sont :

- Sur le SIF :
 - o Dématérialiser totalement la chaîne de la dépense et revoir à cette occasion l'ensemble des procédures financières ; poursuivre la dématérialisation de bout en bout des marchés publics,
 - o Expertiser les évolutions souhaitables du SIF au cas où SIREPA ne serait plus maintenu ;
 - o Améliorer et simplifier les différents outils de gestion des données du service juridique ;
- Sur le SIRH :
 - o Changer de version de CHRONOS, logiciel de gestion des temps,
 - o Préparer l'évolution du SIRH.

Indépendamment de l'évolution des applications du SG, en collaboration avec le DPO de la Bpi, les agents du secrétariat général, en particulier le service juridique, s'efforcent de sensibiliser les agents de la Bpi à la problématique des données personnelles à la lumière du RGPD.

2. L'Intranet : le portail *Synapse*

Existant en 2019

Le portail Synapse a été conçu à l'origine en lien avec la GED. L'arborescence complexe d'origine n'a pas permis une appropriation de ce portail qui devait rendre l'ensemble des services et directions autonomes dans leur communication interne. La GED ayant été arrêtée un moment en 2018, l'intégration des documents n'a donc pu se poursuivre ce qui a impacté l'offre proposée. N'ayant aucune visibilité ou attractivité au niveau des contenus il en a résulté une faiblesse dans la diffusion des informations qu'elles soient descendantes ou transversales.

Développement jusqu'en 2021

Une réflexion sur l'outil en lien avec la GED permettra de rédiger un cahier des charges en vue d'une amélioration du produit.

Des intégrations ou développements seront proposés pour :

- intégrer l'outil utilisé en service public pour les informations nécessaires à cette activité ainsi que pour le cahier des responsables
- ajouter un annuaire
- améliorer l'accessibilité
- retravailler le graphisme

3. Gestion électronique des documents GED

Existant en 2019 :

La Bpi s'est dotée d'une Gestion électronique des documents qui devait permettre à l'établissement une gestion optimisée de sa production quotidienne jusqu'à son archivage. Cette première version trop contraignante n'a pas permis à l'ensemble des agents une véritable appropriation de l'outil. L'audit interne réalisé en 2018 et la reprise du travail par un nouveau groupe projet ont permis de supprimer les points bloquants et ainsi de remettre à disposition une nouvelle version plus performante.

Développement jusqu'en 2021

- Archivage :

L'archivage dans la GED ayant été abandonné dans sa version actuelle, une nouvelle organisation sur cette question doit être retravaillée en 2019 et 2020 pour remettre en fonctionnement l'archivage électronique.

- Accessibilité :

La GED n'est pas à ce jour classée au mieux en termes d'accessibilité, il s'agira de reprendre ce chantier pour une amélioration des conditions offertes sur ce sujet.

- Applications :

Une amélioration et une intégration des applications utilisées en parallèle sont à prendre en compte dans le développement de l'outil GED, par exemple, celle de l'enregistrement du courrier départ/arrivée pour l'établissement.

H- Développer la culture numérique du personnel

Les impacts de la numérisation générale de l'activité marchande et non marchande rejaillissent sur l'ensemble des métiers et des compétences. Ainsi, les services administratifs et financiers, techniques et informatiques, les acteurs de la communication et de l'action culturelle, et les métiers des médias de la bibliothèque sont chacun dans leur domaine acteurs et consommateurs de biens et services numériques.

Dès lors les actions de formation de la Bpi comportant des enjeux numériques forts se déploient sur l'ensemble des champs d'activités.

Les projets en 2019

Métiers des médias (hors DSI¹) :

¹ Département des systèmes d'information

- Appui aux modalités d'écriture, d'édition et de communication sur le web : formation collective sur les usages du web par la maîtrise des outils et les pratiques ; formation à l'outil de communication « Mailchimp »
- Appui aux modes de productions : formation aux connaissances et pratiques des applications multimédias sur le web (plateforme de gestion des contenus web wordpress)
- Appui à la prise en compte des évolutions des catalogues de bibliothèques : Journée d'étude sur la « transition bibliographique » ; formation au logiciel SOLR, moteur d'indexation
- Connaissance de l'évolution des formats de gestion de données, de l'évolution du web : salons professionnels ou séminaires ; formation à SPARQL (technologie du web sémantique)
- Enrichissement de l'offre numérique de documentation professionnelle : développement de l'offre de livres numériques
- Développement des techniques vidéographiques : initiation à la vidéo projetée ou vidéo mapping ; connaissance des formats vidéo dans un environnement numérique

Environnement bureautique (hors SIRH²) :

- Accompagnement aux fonctionnalités de l'application Drive de Google, dont l'environnement est adapté aux déficiences visuelles
- Appui en initiation ou perfectionnement à la suite Office Microsoft

Accessibilité numérique :

- Formation avancée à l'accessibilité numérique : l'objectif est de doter le Département des systèmes d'information d'un référent accessibilité qui puisse intervenir comme expert sur les différents projets numériques de la Bpi.

Les projets en 2020

Dans un contexte prévisible de fermeture au public de la bibliothèque, il s'agira notamment de développer la maîtrise des outils de communication à distance et faciliter l'accessibilité aux contenus d'information et au portail.

Suivant le COP (Contrat d'objectif et de performance), le plan de formation s'attachera à mettre en œuvre par des actions de formation en phase avec les évolutions du numérique les besoins nés des transformations liées à l'ouverture des nouveaux espaces ou d'espaces rénovés.

² Système d'information des ressources humaines

ANNEXE : texte réglementaire du MCC

ANNEXE Stratégie numérique

Dans le cadre de la stratégie ministérielle de transformation numérique des politiques culturelles pour la période 2018/2020, vous présenterez avant le dernier conseil d'administration de l'année 2019 votre stratégie numérique à 3 ans qui comprendra un plan d'actions annuel.

Sur la base d'un diagnostic des impacts du numérique dans votre contexte d'action, vous préciserez comment vous mobilisez le levier numérique au service de vos missions, en portant une attention particulière à deux objectifs

1. Développer une offre de contenus et de services culturels numériques

- En direction des publics, vous veillerez à développer une véritable expérience numérique adaptée aux **nouveaux usages des publics in situ et en ligne**, en encourageant par exemple l'émergence de projets innovants en matière de contenu (nouvelles écritures, nouveaux formats) et de service (interfaces de médiation, de valorisation et de diffusion).
- Dans le contexte de la priorité donnée à la politique d'éducation artistique et culturelle, les outils numériques devront être pleinement exploités pour **produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques culturelles**.
- D'un point de vue technique, pour garantir la visibilité de vos offres sur Internet, vous veillerez à ce que les outils choisis respectent **les standards d'interopérabilité conformément à la feuille de route ministérielle sur le Web sémantique**.
- Enfin, le développement d'une **stratégie d'ouverture des données culturelles** est une opportunité pour offrir à votre établissement une visibilité croissante dans le monde numérique.

2. Accompagner les évolutions des métiers des professionnels de la Culture

- Face aux interrogations que pose la révolution numérique en matière de pratiques professionnelles, vous veillerez à accompagner les personnels de votre établissement en développant les actions nécessaires à l'émergence et **au développement d'une culture numérique au sein de votre établissement**.
- L'évolution des métiers doit notamment être accompagnée par des offres de formation adaptées.
- Dans le domaine de l'enseignement supérieur, vous veillerez à ce que les programmes pédagogiques proposés permettent de **doter les futurs diplômés des compétences numériques nécessaires à l'exercice de leur futur métier**.

Le Département de l'innovation numérique du Secrétariat général est votre référent pour vous accompagner dans ces travaux (contact.din@culture.gouv.fr).